

8h00

ACCUEIL du PUBLIC

Amphithéâtre Hirsch
Université Lyon 2
18, Quai Claude Bernard
69007 LYON

8h30

OUVERTURE

> Discours de bienvenue

Mme Annie Guillemot

Vice-présidente de la Métropole de Lyon, en charge de l'enfance, la famille, l'éducation & les collèges.

Mme Thérèse Rabatel

Maire-Adjointe à la ville de Lyon, en charge de l'égalité femmes-hommes.

Gynécologie Sans Frontières

9h00

SESSION 1

Un problème de santé publique :
mécanismes de la violence
conjugale et ses conséquences

> Etat des lieux en Région Rhône-Alpes

Mme Virginie Sanz,

DRDFE

> VFF : de quoi parle-t-on ?

Projection Film d'animation : « Anna »

Outil de la mission interministérielle pour la protection
des femmes
introduit par **M. Gérard Lopez**

> Conséquences psychologiques,
traumatismes, rédaction du certificat
médical initial.

Pr. Liliane Daigand,

> Conséquences sur les enfants ? Qui
sont les agresseurs ?

Mme Rachel Bernard

10h55

Pause collation

11h15

SESSION 2

Prise en charge judiciaire

> Rôle de la gendarmerie et traitement
judiciaire des VFF

Mme Karine Bonnetond,

Brigade protection famille

Mme France Rouzier

Vice-procureure du Parquet de Villefranche

> TABLE RONDE

Modérateur **Pr René-Charles Rudigoz**

12h30 - 14h00

Déjeuner

14h00

SESSION 3

Repérage et
accompagnement médical

> Conséquences sur la santé des femmes
& repérage des situations à risques

Gynécologie Sans Frontières

> Rôle des sages-femmes

Mme Mathilde Delespine,

Sage-Femme

> Rôle du médecin généraliste et de
l'urgentiste

Dr Noémie Roland

14h55

SESSION 4

Place des associations et
coordination des actions

> Présentation VIFFIL

> Présentation CIDFF

> Présentation LE MAS

> Actions à mettre en œuvre / GSF

15h45

TABLE RONDE

avec le réseau **Aurore**

Modérateur

Dr Fernandez

17H00

COCKTAIL DE CLÔTURE

Objectifs de la journée

Cette rencontre se propose de réunir les différents professionnels et bénévoles intervenant sur la problématique des violences faites aux femmes afin de mieux appréhender la question dans sa globalité et d'optimiser leur action.
Il s'agira aussi de sensibiliser les professionnels de santé sur cette problématique.



Le IV^{ème} plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes a été présenté le 22 novembre 2013 par le Ministère des Droits des Femmes.

Il fixe les trois priorités suivantes :

Organiser l'action publique pour qu'aucune violence déclarée ne reste sans réponse.

Protéger les victimes en assurant leur mise à l'abri et en fournissant un accompagnement spécifique.

Sensibiliser la société pour que les violences faites aux femmes ne soient ni fatalité ni tabou.



Gynécologie
Sans
Frontières



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Auvergne
Rhône-Alpes



VILLE DE
LYON



ARS
Agences Régionales de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



ORDRE DES STATES-FEMMES
L'Association des Femmes
de France



GRAND LYON
la métropole

Colloque gratuit - Nombre limité de places

Inscription gratuite mais obligatoire :

Je souhaite m'inscrire à la Journée
du 8 Novembre 2016 :



Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :
Portable :
Fax :
Email :
Profession ou fonction exercée :
.....

- ☐ Entrée Gratuite
- ☐ Je soutiens l'action de GSF en faisant un don de €

Voire d'un ouvre droit à une réduction d'impôt de 75 % pour tout don inférieur ou égal 529 euros et de 66 % au delà dans la limite des 20 % de vos revenus imposables..

Inscription à retourner avant le 15 octobre 2016 sous réserve de places disponibles
Par email : gynstlyon@gmail.com



FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES : LE RÔLE DÉTERMINANT DES PROFESSIONNELS MÉDICAUX ET SOCIAUX

8 NOVEMBRE 2016



Amphithéâtre Hirsch
Université Lyon 2
18, Quai Claude Bernard
LYON

Nombre limité de places
Inscription gratuite mais obligatoire
Auprès de Gynécologie Sans Frontières :
gynstlyon@gmail.com